

RAPPORT D'ACTIVITES (ANNEE 2007)

I – LES ENFANTS ADOPTES :

Caractéristiques des 15 enfants adoptés en 2007 :

- 14 filles de moins de 2 ans nés en Chine
- 1 garçon de 6 ans né au Pérou

Les départements d'accueil

- 1 enfant dans chacun des départements : 01, 12, 26, 69, 73, 42
- 2 enfants dans chacun des départements : 38, 43
- 5 enfants dans le département : 74

Adoption en cours :

2 familles sont parties au Brésil, l'une le 27 novembre 2007 pour l'adoption de 2 enfants à Rio de Janeiro, et l'autre le 13 Décembre 2007, pour l'adoption de 3 enfants à Rio de Janeiro. Leur retour est prévu pour Fin Janvier.

II – LES ADOPTANTS

15 couples mariés dont 6 couples avec un enfant :

Caractéristiques socio - professionnelles des adoptants:

12 cadres supérieurs et moyens, 10 employés et ouvriers qualifiés, 1 sans profession, 3 professions libérales, 1 Gérant de Société, 3 enseignants.

III- ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :

1/ L'accueil des candidats

COURRIERS DE DEMANDE D'ADOPTION RECUS EN 2007 :

au 18 Décembre 2007, date de la dernière commission lecture de l'année, nous avons reçu et répondu à 534 lettres de demande d'adoption.

Sur ces 534 lettres reçues 50 étaient issues de couples résidant dans des départements où ne nous sommes pas habilités pour l'adoption

(Rappel) : départements où nous sommes habilités pour l'adoption

01-AIN, 03-ALLIER, 04-ALPES DE HAUTE PROVENCE, 05-HAUTES-ALPES, 06-ALPES MARITIMES, 07-ARDECHE, 11-AUDE, 12-AVEYRON, 13-BOUCHES DU RHONE, 15-CANTAL, 26-DROME, 30-GARD, 34-HERAULT, 38-ISERE, 42-LOIRE, 43-HAUTE-LOIRE, 48-LOZERE, 63-PUY DE DOME, 69-RHONE, 71-SAONE ET LOIRE, 73-SAVOIE, 74-HAUTE-SAVOIE, 83-VAR, 84-VAUCLUSE

Sur 484 lettres envoyées par des couples résidant dans des départements où nous sommes habilités pour l'adoption, nous avons envoyé :

- . 131 questionnaires
- . 57 lettres de réflexion sur l'âge des enfants adoptables dans les pays où nous sommes habilités pour l'adoption / ou demandes de documents complémentaires

Nous n'avons pas pu répondre favorablement à 296 demandes ; celles-ci ne correspondant pas aux critères des pays où nous sommes représentés.

Au 18 Décembre 2007 (date de la dernière commission lecture de l'année)

- . 35 couples n'ont pas poursuivi leur démarche avec Edelweiss Accueil et continuent avec une autre OAA
- . 31 lettres de réflexion ou demandes de documents complémentaires sont restées sans réponse

Suite aux 131 questionnaires envoyés :

- . 83 ont été renvoyés complétés par les couples, 48 n'ont pas été renvoyés
- . 57 premiers entretiens ont été réalisés avec des couples référents et 57 rapports d'entretiens rédigés (cf. en annexe graphiques des statistiques) (un tout petit nombre de dossiers non retenus après entretiens)

Suite à ces entretiens :

- . 48 projets de mise en relation ont été envoyés aux couples
- . 4 projets de mise en relation n'ont pas été renvoyés par les couples

Dossiers envoyés dans les pays

- 45 dossiers envoyés en CHINE en 2007 (54 dossiers avaient été envoyés en 2006)
- 7 dossiers envoyés au BRESIL en 2007 (3 dossiers avaient été envoyés en 2006)
- 3 dossiers « bien avancés » pour le PEROU

Au 31 décembre 2007 :

- 102 dossiers sont déposés au CCAA en Chine et en attente d'attribution
- 11 dossiers sont déposés dans des CEJA au Brésil et sont en attente d'attribution
- 3 dossiers sont « bien avancés » pour le Pérou

2/ Les suivis post-adoption

Le nombre de suivis réalisés : 41, c'est-à-dire 41 visites à domiciles et 41 rapports rédigés

Pour les enfants adoptés en Chine :

34 suivis post-adoption dont 13 premiers suivis et 21 seconds suivis

Pour les enfants adoptés au Brésil :

7 suivis post-adoption dont :

- 2 troisièmes suivis pour fratrie de 3 enfants
- 2 troisièmes suivis pour 1 enfant
- 3 deuxièmes suivis pour 1 enfant

PROCEDURES D'ADOPTION

Rappel des différentes étapes :

Réception des lettres de candidatures à l'adoption.

A la suite demande des copies des documents remis par l'ASE

Envoi de questionnaires ou de lettres adaptées

Entretien : présentation d'Edelweiss-Accueil, échanges autour du projet d'adoption et remise d'un document d'informations générales

Projet de mise en relation

Après réception du PMR, entretien au cours duquel est remis aux candidats un document concernant le dossier à constituer pour une adoption en Chine, au Brésil ou au Pérou.

Rencontre avec une famille ayant adopté et apportant un témoignage.

Nouvelle entrevue au cours de laquelle le dossier constitué est remis à l'association qui, après son contrôle, se charge de l'envoi dans le pays.

Rencontre pour vérification du dossier

Dans l'attente d'une attribution d'enfant par les autorités compétentes, il est conseillé aux futurs parents de rencontrer des familles adoptives.

Une rencontre a lieu au moment de l'attribution

Une réunion de groupe a lieu avant le départ pour le pays de l'enfant : un document est remis à la famille, concernant le déroulement du séjour sur place, des informations pratiques et les formalités à accomplir au retour en France.

En fonction des pays, après l'arrivée des enfants, 2 à 8 rencontres avec les familles à leur domicile pour les suivis post-adoption doivent être effectuées avec rédaction de rapports.

IV –LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE

Des réflexions sont en cours et des démarches sont amorcées pour obtenir une habilitation pour un autre pays qui a recours à des organismes autorisés d'adoption.

MISSION AU BENIN

L'AG 2007 d'Edelweiss ACCUEIL a validé l'objectif d'être désormais à l'écoute des demandes éventuelles provenant des pays d'Afrique en ce qui concerne la situation des enfants privés de parents et pour lesquels il faut trouver des solutions . Edelweiss-Espoir accompagne déjà depuis un certain nombre d'années des projets de développement au Burkina-Faso, au Togo, à Madagascar.

Une mission a eu lieu au Bénin pendant les vacances de Toussaint.

Celle-ci avait pour but de se rendre compte des conditions légales d'adoption et de rencontrer les autorités béninoises : sur place il est admis que le recours à l'adoption internationale est le meilleur moyen pour permettre à des enfants, lorsque ce n'est pas possible au Bénin, de grandir à l'étranger dans un cadre familial protecteur et épanouissant. Des rencontres ont eu lieu au Ministère de la Justice, au Ministère de la Famille et au consulat de France. L'assistante Sociale, responsable du service de protection sociale et chargée des enquêtes sociales par le tribunal des Mineurs de PARAKOU, a expliqué les processus d'adoption. Les autorités locales sont favorables à un développement d'une coopération et étudient actuellement les modalités d'un engagement commun « Edelweiss/instances béninoises » en faveur des enfants.

L'objectif de cette mission était également de se rendre dans l'orphelinat où nous avons un contact. Il s'agit du « Centre d'Accueil et de Sauvegarde de l'Enfant CASE Cœur de pauvre » à PARAKOU à 400 km au Nord de PORTO-NOVO, la capitale officielle (COTONOU étant la capitale économique). Cette institution béninoise œuvre pour la sauvegarde de l'enfant en situation de vulnérabilité. Ce centre est constitué de plusieurs départements dont:
L'orphelinat Saint Jean- Eudes
Le complexe scolaire Saint Jean -Eudes
L'unité d'insertion et de suivi de la mère et de l'enfant.
Le «Centre d' Accueil et de Sauvegarde de l'Enfant CASE Cœur de pauvre» est un des cinq centres agréés par les ministères compétents.
Les enfants accueillis sont inscrits au service social de la protection de l'enfance.

Les difficultés rencontrées par les responsables à faire fonctionner l'ensemble de ces structures sont réelles. La mise en place d'une aide avec EDELWEISS ESPOIR permettrait aux enfants (une trentaine actuellement) d' être accueillis dans des conditions correctes .

Quelques enfants sont adoptables. D'autres enfants sont confiés momentanément par des familles en difficulté passagère.
L'achat de médicaments est aussi une priorité car un certain nombre de bébés sont en mauvaise santé.

Une affectation financière à « CASE Cœur du Pauvre » est indispensable et sera possible à condition de réunir des fonds

RELATIONS AVEC LES PAYS OU DES ADOPTIONS SONT REALISEES AVEC EDELWEISS-ACCUEIL

A/ CHINE (pays convention de La Haye)

14 filles de – de 2 ans ont été adoptées en 2007
45 dossiers ont été envoyés en CHINE en 2007

Depuis le début de la coopération entre la Chine et Edelweiss-Accueil 108 enfants ont été confiés pour leur adoption et 102 dossiers sont actuellement en attente d'attribution.

La mobilisation pour l'Aide sur Place s'est intensifiée et s'est concrétisée par un soutien financier dans le cadre du Plan pour l'Avenir.

Les relations ont été très suivies avec la Chine en 2007.

Pour la première fois, en tout début d'année, le mercredi 31 Janvier une délégation de 7 personnes représentant le BLAS, les affaires civiles, et un orphelinat nous ont rendu visite à Nances. Cette délégation était conduite par Madame Liu Xiaolei, directrice générale du BLAS et vice –directrice du CCAA,
Ce fut une belle journée de rencontre et d'échanges non seulement avec les responsables d'Edelweiss-Accueil mais aussi avec les familles qui s'étaient réunies pour un goûter. L'accueil par deux d'entre elles à leur domicile a été unanimement apprécié.

Entre le 17 et le 20 Juin, c'était au tour d'Alain Duclos, vice-président, Sylvie Duraz et Valérie Curtil, membres du conseil d'administration de se rendre à PEKIN.

Des réunions et des échanges d'informations ont eu lieu avec plusieurs services du CCAA et du BLAS. Les questions administratives et les différents sujets de coopération ont pu être abordés dans un climat de confiance réciproque.

Si un jour les enfants souhaitent retourner en Chine, il existe un programme « **le retour aux racines** ». Le BLAS s'occupe de l'organisation. De préférence en groupes (plusieurs familles ou famille élargie...). La durée varie en fonction de la demande (environ 1 semaine, 10 jours). Le BLAS propose de nombreuses possibilités : visite des bureaux du CCAA, visite de l'orphelinat, possibilité de photocopier des documents se trouvant dans les dossiers de l'orphelinat, contact possible avec la famille d'accueil, rencontre avec une famille populaire chinoise ayant un enfant du même âge, enseignement de la calligraphie, tourisme...

La demande doit être transmise au BLAS par l'intermédiaire de l'OAA. Cette possibilité est placée sous la responsabilité exclusive du BLAS. Les familles ne pourraient probablement pas visiter les orphelinats par leur propre moyen.

La visite à l'hôpital de Tianjin (à 200km de Pékin) d'un service pédiatrique de cardiologie, où sont effectuées de nombreuses opérations prises en charge par le « tomorrow-Plan » (plan pour l'avenir) et où interviennent de nombreux bénévoles chinois et étrangers, a constitué un temps fort de ce séjour. Les enfants opérés sans parent sont généralement adoptés en Chine. Des enfants de familles très pauvres bénéficient des services de cet hôpital et viennent de toutes les provinces.

Edelweiss-Espoir soutient des actions menées s'inscrivant dans le cadre du « plan pour l'avenir » : les premières participations financières ont permis l'achat de matériels divers pour les enfants d'un orphelinat à SHISHI dans la province de FUJIAN au Sud de la Chine.

Le lundi 26 Novembre 2007, une délégation de cinq personnes représentant le BLAS, et d'une personne représentant le Ministère des affaires civiles est venue de nouveau en Savoie à l'occasion d'un voyage en Europe. Les échanges une fois de plus ont été cordiaux et sincères, permettant une meilleure connaissance mutuelle et consolidant les liens établis depuis plusieurs années. Nous avons eu le temps de bien exposer le fonctionnement d'Edelweiss-Accueil et la façon dont sont accompagnées les familles avant et après l'adoption. Le président d'Edelweiss Espoir est venu parler de l'importance du soutien des projets de développement dans les pays avec lesquels nous sommes en relation (et en particulier en Chine). Le "retour aux racines" a été de nouveau longuement évoqué.

Les personnes présentes ont confirmé que le nombre d'enfants adoptables diminue progressivement compte tenu de l'évolution de leur protection en Chine, du nombre moins important d'abandons, de la possibilité pour les familles chinoises d'adopter. Il était très difficile à chacun de nos interlocuteurs de donner des précisions quant à l'allongement des délais d'attente...

Pour l'instant, Edelweiss-Accueil n'a reçu aucune consigne particulière : à ce jour le CCAA n'a pas demandé l'arrêt d'envoi de dossiers de postulants à l'adoption. Cependant, compte tenu du contexte actuel, il s'agit de maintenir les décisions suivantes : priorité est donnée aux demandes concernant les premières adoptions et à quelques demandes concernant une deuxième adoption (familles ayant adopté avec Edelweiss) Réponse négative aux demandes concernant une troisième adoption.

Les OAA sont connus et reconnus comme acteurs compétents et crédibles par les instances chinoises

Au fil de ces rencontres, tant en Chine qu'en France, les personnes se connaissent et s'apprécient de plus en plus. Les liens sont toujours plus renforcés et la compréhension mutuelle s'accroît. Les conditions sont réunies pour continuer à agir au mieux ensemble dans l'intérêt des enfants

B/ BRÉSIL (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Pour rappel : Le Brésil a ratifié la convention de La Haye et elle est entrée le 1er Juillet 1999

Depuis le début de la coopération entre le Brésil et Edelweiss-Accueil 28 enfants ont été confiés pour leur adoption.

10 dossiers de familles enregistrés dans les CEJA sont en attente

Aucun enfant confié par les autorités brésiliennes à des familles françaises avec l'accompagnement d'Edelweiss en 2007.

2 familles sont parties au Brésil, l'une le 27 novembre 2007 pour l'adoption de 2 enfants à Rio de Janeiro, et l'autre le 13 Décembre 2007, pour l'adoption de 3 enfants à Rio de Janeiro. Leur retour est prévue pour Fin Janvier/début Février

Rappel de l'organisation des relations avec le Brésil

Afin de mieux équilibrer la charge de travail et faciliter les relations avec les correspondantes sur place, des interlocuteurs référents sont définis pour chaque état :

Chaque référent a le souci de prendre et donner des nouvelles régulières, de faire le point sur les dossiers des familles déposés et des enfants adoptables dans chaque état.

Nilzete Moraes traductrice à Vitoria suite aux nouvelles dispositions transmises par le consulat du Brésil en France concernant l'arrêt des légalisations des dossiers et l'obligation de les faire traduire au Brésil, réalise avec compétence, rapidité et efficacité les traductions de tous les dossiers des adoptants avant de les transférer aux responsables sur place de chaque état pour qu'ils soient déposés auprès des CEJA

Audio - conférences :

Au vu des multiples activités de chacun, pour faciliter des temps d'échanges réguliers mais pas trop « coûteux » en énergie et en temps, nous avons donc « adopté » le système d'audio - conférence mis à disposition par la FFOAA. Cela nous a permis de nous parler, **4 fois en tout**, en fonction des événements ponctuels.

Chaque fois nous faisons le point sur les dossiers des familles en cours au Brésil et en préparation en France, nous échangeons sur les situations qui nous posent problème, sur les exigences diverses de l'administration brésilienne....., la remise à jour des documents à remettre aux familles.

Ces temps d'échanges nous permettent également de nous harmoniser sur les points importants à bien éclaircir avec les familles qui désirent adopter au Brésil.

En juillet, voyage personnel de la famille MARIOTON à Rio mise à profit pour rencontrer les autorités compétentes en matière d'adoption à la CEJA et au tribunal des mineurs.

A la suite 2 familles Edelweiss ont été désignées pour l'adoption de 2 fratries dont les aînés ont 8 ans..

15 Septembre : Réunion de travail de la commission BRESIL :

* étude des possibilités pour changer le mode de traduction des suivis, des envois aux conseils généraux et au Brésil

Les autorités brésiliennes exigent depuis 2006 la réalisation de 4 rapports de suivis post adoption en 2 ans.

Le dernier suivi doit être accompagné :

- de la copie de l'acte de transcription de l'adoption au tribunal de Nantes ou du nouvel extrait d'acte de naissance
- ainsi que du certificat de nationalité française de l'enfant ou des enfants adoptés

* Projet d'Actualisation des documents adressés aux familles et correspondant aux différents stades de la procédure d'adoption.

16 Septembre : Pique-nique + temps d'échanges avec les familles ayant adopté ou en attente d'adoption au Brésil et au Pérou : une quinzaine d'enfants, environ 32 adultes étaient présents. (cf. le paragraphe PEROU ci-après)

en Mars puis en Décembre : Mise à jour du document « adoption au Brésil », du guide mémo pour les référents, du document « attribution » et de tous les documents concernant les suivis

Tout au long de l'année visites aux familles et rédaction des rapports de suivi des enfants arrivés en 2006 et 2007 (7 familles, 11 enfants concernés)

Travail administratif:

Les rapports d'activités doivent être transmis désormais tous les 6 mois

Envoi du rapport d'activités de 2006 : le 12 Mars 2007

Puis envoi du deuxième rapport d'activités de l'année le 8 Octobre 2007

Envoi de rapports mensuels à la police fédérale

Demande de renouvellement du « cadastramento » (police fédérale) à partir de Septembre avec de nombreuses relances jusqu'en Décembre Date du certificat de « cadastramento » obtenu finalement le 13/12/2007 valable jusqu'au 12 Décembre 2008

Demande de renouvellement du « credenciamento » (autorité centrale à Brasilia) valable jusqu'au 6 octobre 2006. Nous avons rencontré de grandes difficultés pour obtenir son renouvellement. De nouveaux décrets sont parus courant 2006 et ont modifié les conditions de renouvellement de cette autorisation. Des démarches complémentaires ont été effectuées jusqu'en Mars 2007. Le renouvellement du « credenciamento » exige un temps énorme passé en e-mail, conversations téléphoniques, avec la grande difficulté (due à l'éloignement) d'avoir des réponses et de comprendre ce qui se passe.

Finalement le renouvellement du « credenciamento » a été accordée en date du 11 avril 2007. Il est valable 2 ans et il faudra effectuer une demande de renouvellement avant avril 2009.

Les familles brésiliennes adoptent des enfants blancs ou métis dont l'âge peut aller jusqu'à 7 ans. (des dizaines de milliers de familles brésiliennes sont en attente d'adoption).

Seuls les enfants de plus de 6 ans, ou en fratries, ou avec des problèmes particuliers sont confiés à l'adoption internationale

(7.000 enfants environ sont adoptés par an dont 700 en adoption internationale)

La plupart des 80.000 enfants accueillis dans les « abrigos » ne sont pas adoptables.

C/ PEROU (PAYS CONVENTION DE LA HAYE)

Le 9 janvier 2007, un courrier a été adressé à Mme la secrétaire nationale du MIMDES pour l'informer de la réalité des limites des couples qui s'adressent à Edelweiss-Accueil dans le cadre de la Campagne Angeles que Aguardan :

- enfants jusqu'à 7 ans environ
- fratries dont l'aîné peut avoir 7/8 ans
- enfants petits ayant des maladies ou de légers handicaps bien identifiés et curables.

Nous constatons, en effet, que les enfants en attente et pour lesquels nous sommes directement informés sur le site du MIMDES sont âgés et ont, en moyenne, plus de 7 ans et/ou sont en fratries dont l'aîné peut être âgé de 7 ans à plus de 10 ans.

A ce jour nous n'avons pas eu de réponse au courrier envoyé.

En juin 2007, une famille a vu l'aboutissement heureux de sa longue attente avec l'adoption d'un petit garçon de 5 ans 9 mois vivant à Puno. Nous nous réjouissons de l'aboutissement heureux de ce projet après 4 années d'attente, d'espoir, de liens tissés au travers d'Edelweiss-Accueil. Bien que l'attribution de ce petit enfant ait eu lieu par l'intermédiaire de l'AFA (dossier d'abord transféré à la MAI au moment de la suspension de notre première convention puis à l'AFA), nous tenons à souligner l'implication totale et dévouée des membres bénévoles de notre organisme pour que ce projet d'adoption aboutisse dans le meilleur contexte possible et dans l'assurance d'une solidarité future à l'intérieur de « la grande famille Edelweiss-Accueil ».

Toutes les requêtes administratives demandées par le MIMDES ont pu être rapidement relayées et résolues grâce à la présence sur place, au travail efficace et à la compétence de notre représentant à Lima.

Le 16 septembre, un pique-nique très convivial a été organisé par la commission Brésil dans la Loire. Les adoptants d'enfants nés Brésil et au Pérou ont été invités et la rencontre a été appréciée autour de la conférence animée par Christine MARCEPOIL, Psychologue, ayant pour thème l'adoption des enfants grands. De nombreux échanges ont eu lieu entre les 32 participants.

Cette année, une subvention de 2.000 euros pour une mission de travail au Pérou a été accordée par le SGAI (Secrétariat Général de l'Autorité Centrale pour l'Adoption Internationale). Une mission est prévue pour la fin février 2008.

En octobre 2007, nous avons écrit à la nouvelle secrétaire du MIMDES, Madame Lucrecia CHAVEZ.

Nous y retracions l'historique de nos relations avec les services de l'adoption au Pérou et sollicitons un rendez-vous, en février, pour nous présenter, mieux comprendre le fonctionnement de la Campagne Angeles que Aguardan et élargir, si possible, les possibilités de travail entre le MIMDES et Edelweiss-Accueil.

Nous lui avons adressé un tableau du Paysage français de l'adoption afin que le MIMDES puisse bien situer les différents acteurs de l'adoption en France et les relations entre ces derniers. Ce tableau sera complété et nous le présenterons aux autorités du MIMDES lors de notre voyage.

Ce voyage en février nous permettra de rencontrer les autorités du MIMDES, notre représentant à Lima et nous aidera à mieux percevoir les réalités et les limites de l'adoption des enfants grands.

Le document « adoption au PEROU » établi pour les familles adoptantes a été mis à jour.

A ce jour, trois familles constituent leur dossier pour l'adoption d'un enfant de la Campagne Angeles que Aguardan.

D'autre part, EDELWEISS-ACCUEIL soutient les actions d' EDELWEISS-ESPOIR dont le but est d'accompagner quelques programmes de développement et de protection de l'enfance et la commission Pérou a engagé une réflexion sur une aide pour les enfants dans les Andes péruviennes, près d'Andahuylas, en collaboration avec l' Association MUNAY de Nantes déjà très impliquée dans cette région auprès des communautés et qui **soutient par son aide des projets de développement rural sans assistanat dans le domaine de la nutrition, de l'éducation, de la santé et de la protection infantile.**

Edelweiss-Accueil vient de financer l'installation de WC secs dans quatre écoles, ce qui va permettre aux enfants de progresser dans le domaine de l'hygiène et de la protection de l'environnement. En effet, 90% des habitations des zones rurales n'ont ni eau courante ni égouts. La santé est un problème grave chez les campesinos.

Edelweiss-Espoir vient, également, de financer l'achat de bois avec lequel les péruviens ont fabriqué du matériel pour les cours d'école.

V- RELATIONS AVEC LES CONSEILS GENERAUX , LES AUTRES OAA, LA FEDERATION...:

AVEC LES CONSEILS GENERAUX

Des rencontres ont eu lieu avec les Conseils généraux de l'Isère, de la Savoie, de l'Ain, du Rhône (voir ci-après le paragraphe « délégations départementales »)

Des échanges téléphoniques ont lieu ponctuellement pour des problèmes particuliers concernant certaines familles

avec la FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)

Edelweiss Accueil fait partie du Conseil d'administration de la FFOAA et a donc participé à des réunions de la fédération : CA, AG, réunion de secteur Sud-Est.

Les informations provenant de la FFOAA, en lien avec les instances nationales compétentes en matière d'adoption ont été transmises par courriel tout au long de l'année à tous les membres de toutes les commissions

3 membres d'Edelweiss ont bénéficié de 2 stages de formation

VI- VIE DE L'ASSOCIATION :

⇒ FONCTIONNEMENT D' EDELWEISS-ACCUEIL

Environ 50 personnes participent au fonctionnement d'Edelweiss-Accueil

7 responsables sur place dans les pays (6 au Brésil et 1 au Pérou)

Des responsables du BLAS en Chine

40 bénévoles environ s'investissent pour l'association à plusieurs niveaux :

-conseil d'administration

-commissions de lecture de demandes d'adoption

-commissions par pays

-constitution et rédaction des dossiers administratifs

-constitution et rédaction des notices, brochures, documents en direction des adoptants

-rédaction des fiches, des plaquettes de présentation d'Edelweiss-Accueil, de la lettre d'informations

-comptes-rendus des divers CA, commissions et réunions

-relations avec les pays étrangers

-accueil et accompagnement des familles en attente d'adoption

- témoignages d'adoption

- -commission de suivis des enfants : suivi et rédaction des rapports nécessaires concernant les enfants et leurs familles après l'arrivée en France des enfants

Conseil d'administration : 11 membres actifs

4 réunions du conseil d'administration ont été nécessaires pour décider des orientations et de l'évolution du fonctionnement d'Edelweiss-Accueil par rapport aux exigences administratives de la France, du Brésil, du Pérou, de la Chine et par rapport aux familles en attente d'adoption.

Commissions de lecture des dossiers des postulants à l'adoption : 29 membres actifs répartis en 4 groupes locaux (un groupe complémentaire créé en octobre 2007 région Loire/Rhône)

Des commissions de lecture examinent les dossiers de demandes des familles adoptives : lettres, documents administratifs, questionnaires, compte-rendus d'entretiens Des réunions ont eu lieu environ toutes les 2 à 3 semaines c'est-à-dire **19 fois en 2007**. Ces réunions ont eu lieu alternativement à Saint Etienne, Lyon, Nances et à Ugine

les entretiens avec les postulants ont été assurés par 28 personnes soit 14 binômes (4 binômes en Haute-Savoie, 2 binômes en Savoie, 1 binôme en Isère, 5 binômes en Rhône/Loire, 2 binômes dans l'Ain)

Commission suivi des enfants adoptés

41 visites à domiciles et 41 rapports rédigés : 34 pour les enfants adoptés en Chine , 7 pour les enfants nés au Brésil

Un travail approfondi a été conduit tout au long de l'année 2007 :

1 supervision en présence de Christine MARCEPOIL, psychologue, a eu lieu le 04/03/07

1 journée de formation interne a eu lieu le 21/10/07

2 réunions de réflexion/travail ont eu lieu le 01/04/07 et le 30/05/07

2 personnes ont bénéficié d'une formation à l'ARPE à Paris (formation prise en charge par la FFOAA)

Un planning a été mis en place sur notre outil informatique.

Un travail de prise de contact avec tous les Conseils Généraux dont nous dépendons a été effectué pour une meilleure coopération.

La remise à jour de tous les documents suivis a été faite à la suite de tout le travail de réflexion qui a été mené (Objectif – trame – lettres – grilles – repères)

Une lettre spécifique a été créée pour transmettre de nombreuses informations et mettre en avant l'intérêt de garder le contact entre les familles et l'organisme lorsque les suivis réglementaires sont terminés.

L'équipe Suivis Post-Adoption compte une vingtaine de membres. Nous accueillons 7 nouvelles personnes dans la commission (un couple de Lozère 48, un couple de la Drôme 26, un couple de la Loire 42 et une personne de l'Isère 38).

Commissions par pays

Leurs missions:

- réfléchir sur la réalité de l'adoption dans ces pays
- rédiger des documents pour améliorer l'information aux familles et pour mieux les accompagner
- rédiger des courriers et les dossiers en direction des autorités françaises et étrangères
- obtenir les renouvellements d'autorisations , de conventions, de contrats.....
- réaliser tout le travail nécessaire pour l'organisation des adoptions

Mise en place de délégations départementales

Le but des délégations départementales est double :

- ✓ Permettre d'avoir 1 ou 2 référents avec 1 suppléant chacun, par département ou groupe de départements pour se mettre en conformité avec le décret de 2002 concernant les OAA en l'entourant d'une équipe (section II, art 9, 1°)

Les objectifs sont :

- Assurer la liaison entre Edelweiss-Accueil et les services adoption des départements et, si nécessaire, les services PMI : être le représentant officiel d'EDELWEISS pour ces services
 - Être référent pour ces mêmes services : les rencontrer au moins lors de la mise en place des référents, pour communiquer les coordonnées, se faire connaître, connaître le service puis les contacter soit par téléphone ou les rencontrer au moins 1 fois / an
 - Etablir un lien de proximité et personnel avec les services, ce qui facilite les échanges, le dialogue, la compréhension les uns des autres et la compréhension des contraintes, attentes, exigences ou fonctionnement de l'autre et notamment d'agir ensemble en bonne entente dans un but de prévention par rapport à des difficultés possibles auxquelles peuvent être confrontées des familles adoptives
 - Répondre aux convocations des services d'adoption en participant aux réunions proposées (parfois avec d'autres OAA)
 - Savoir donner des renseignements ou des réponses aux questions du service adoption ou renvoyer sur la personne compétente au sein d'EDELWEISS (président(e), responsable suivi , responsable Chine, responsable Brésil etc...)
- ✓ Constituer des équipes départementales pour dynamiser et créer des relais locaux d'Edelweiss selon les possibilités et les disponibilités de chacun (e) pour :
 - Effectuer certains suivis ou entretiens dans un souci de proximité
 - Organiser des manifestations ou des animations locales (quelquefois en lien avec Edelweiss-Espoir)
 - Permettre des rencontres entre adoptants d'une même région
 - Assurer une proximité géographique et créer des liens entre les adoptants
 - Diffuser les informations diverses et variées au niveau du département provenant d'autres OAA, d'associations de parents adoptifs, du Conseil Général ...

Diverses actions ont été menées pour faire aboutir ce projet :

- ✓ L'étude, par département, des personnes (parents adoptants, futurs parents en attente, membres actifs ...) a permis de définir des départements qui peuvent déjà être organisés en délégation départementale (73, 74, 38, 69, 42,), des groupes de département où il y a suffisamment de ressources locales mais à regrouper (01, 48, 26 ...) et les autres départements où il est difficile, pour l'instant, d'envisager une autonomie
- ✓ Des contacts écrits puis téléphoniques ont été pris en octobre avec les membres actifs susceptibles de devenir référents départementaux, ce qui a permis de définir une liste de personnes qui ont accepté de s'engager dans ce projet tout en amorçant une dynamique
- ✓ Un article paru dans la lettre d'Edelweiss de janvier a été fait pour informer, sensibiliser et rechercher des volontaires afin de créer des équipes locales d'animation selon les possibilités, les disponibilités et affinités de chacun. Ceci peut concerner toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer au sein d'Edelweiss sans être forcément un membre actif par ailleurs
- ✓ Des rencontres avec plusieurs Conseils Généraux (73, 69, 01, 38) ou contacts téléphoniques ciblés (83) ont permis d'avoir un dialogue constructif et de réellement amorcer un travail avec les professionnels

Plusieurs actions sont à poursuivre :

- ✓ Organiser une réunion des futurs délégués pour définir ensemble leur rôle et la manière de remplir leur mission
- ✓ Procéder à une nomination officielle de ces référents (par le conseil d'administration et le président)
- ✓ Organiser une réunion d'informations au niveau départemental ou groupement de départements pour effectivement lancer les groupes de relais locaux et les équipes d'animation
- ✓ Rencontrer d'autres Conseils Généraux

⇒ ORGANISATION D'EDELWEISS-ACCUEIL

1/ Le fonctionnement administratif de l'association est facilité :

- suite à l'embauche d'une deuxième secrétaire à temps partiel,
- grâce à l'utilisation d'un outil informatique (extranet). *

*** Base de données « extranet » :**

des améliorations ainsi que des développements complémentaires ont été effectués et sont en évolution constante.

- ✓ La base de données est accessible par Internet à tous les titulaires d'identifiants
- ✓ Les données concernant les adhérents et les adoptants sont disponibles. Les données sont accessibles grâce à des liens entre les noms d'orphelinats, de familles, d'enfants, de pays, etc.
- ✓ Le suivi des dossiers est possible en temps réel grâce aux mises à jour réalisées systématiquement par les secrétaires de l'association
- ✓ Une attestation de confidentialité a été élaborée et signée par les membres actifs de l'association.

⇒ INFORMATIONS POUR LES FAMILLES

1) organisation en plus de l'assemblée générale et des réunions de CA et du travail dans différentes commissions:

2 réunions d'information avec les familles avant leur départ en Chine

2 réunions en direction de toutes les familles adoptives avec Madame Christine MARCEPOIL, psychologue, sur thème :

à Ugine : « l'arrivée du 2 enfant »

à Saint Bonnet Le Château : « l'adoption des enfants grands »

2) Edition d'une lettre d'information en Mars diffusée en direction des adhérents, des adoptants, des familles en attente d'adoption, de la MAI, des 24 conseils généraux, des interlocuteurs étrangers. Cette lettre rédigée par plusieurs membres actifs est le reflet des activités marquantes d'Edelweiss-Accueil tout au long de l'année.

La lettre d'Edelweiss-Espoir était jointe à l'envoi de cette lettre et le lien entre les 2 structures a pu ainsi être réaffirmé.

3/ Rénovation, amélioration, actualisation du site Web : cette nouvelle présentation invite à découvrir les objectifs, l'éthique et les activités d'Edelweiss-Accueil . Le site est de plus en plus consulté (cf en annexe : statistiques concernant les visites du site)

⇒ RENCONTRES CONVIVIALES

Un pique nique a eu lieu au mois de Juin entre les familles adoptantes et les membres d'edelweiss

Une rencontre entre les familles ayant adopté aux Brésil et Pérou a été organisée en septembre.

⇒ SUBVENTIONS ACCORDEES, DONNS, ADHESIONS

Pendant l'année 2007 :

* Des subventions nous ont été octroyées par :

- La MAI (Mission de l'Adoption Internationale) :

2 000 euros pour une mission au Pérou

- Le conseil général de Savoie :

1700 euros pour des frais de fonctionnement

* Des dons pour un montant de 730 euros nous sont parvenus de 15 familles adoptives

* 155 personnes ont adhéré à Edelweiss-Accueil (coût de l'adhésion : 10 €)

dont 89 membres actifs et 66 membres associés

Il est à noter que l'impression des lettres (2 éditions par an en 350 exemplaires et en double page A3) a été effectuée à titre gracieux par un papa adoptif. L'assemblée peut le remercier chaleureusement car cela représente un don important pour l'association : 1400 euros

⇒ EDELWEISS-ESPOIR

Les liens avec EDELWEISS-Espoir (association à vocation humanitaire) se sont amplifiés avec la prise en compte d'un nouveau programme au Pérou : en partenariat avec l'association Munay de Nantes accompagnement de programmes de développement auprès de communautés dans les Andes péruviennes, près d'Andahuylas

Les engagements actuels d'Edelweiss-Espoir sont :

BRESIL: soutien financier mensuel pour le fonctionnement de:

* Simplemente à Vitoria ; projets metamorfoso et Viva Viana

* Joias à Nova Iguaçu (RJ)

- TOGO: financement de programmes scolaires dans la région rurale d' Hamoegbé (parrainages)

- MADAGASCAR: parrainages d'enfants à Tannanarive

BURKINA FASO: soutien à Ouahigouya de l'ASED : prise en charge de 80 enfants très démunis délaissés ou abandonnés (En lien avec l'association Chambéry/Ouahigouya) et de la gestion d'une ferme pédagogique

- CHINE : Participation au Plan pour l'Avenir : achat de matériels pédiatriques et médicaux pour l'orphelinat de SISHI (FUJAN)

- PEROU : accompagnement de projet de développement dans les Andes péruviennes

Les liens entre Edelweiss-Espoir et Edelweiss-Accueil (entre soutien aux projets de développement dont les enfants sont les bénéficiaires et adoption) se renforcent et se développent.

VII - LES ACTIVITES DE FORMATION :

1/Formations internes à Edelweiss-Accueil animée par Christine MARCEPOIL, psychologue

- 2 réunions "entretiens avec les familles postulantes" ont eu lieu pour le troisième groupe : en Avril et en Juin,

- 3 groupes ont participé à 3 cycles de formation en 3 ans et ainsi 30 personnes accueillent en binôme les postulants à l'adoption pour les entretiens

- 1 réunion « suivis post adoptions » a eu lieu en Octobre (une vingtaine de membres actifs composent la commission suivis)

- 1 supervision, avec Christine MARCEPOIL, des commissions « lecture » et « entretiens » a rassemblé un bon nombre de participants en novembre

2/Formation externe avec la FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)

Participation d'une personne au stage « techniques d'entretien et communications » en Octobre

Participation de deux personnes « accompagnement et suivi des enfants adoptés » en Novembre

VIII - LE RAPPORT FINANCIER : (Cf. pages annexes)

IX – LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR EDELWEISS-ACCUEIL

Les instances publiques et les ministères concernés accordent très peu d'aide financière (2.000 € par an par le Ministère des Affaires Etrangères, 1.700 € par an par le Conseil Général) alors que notre objet associatif requiert de plus en plus de professionnalisme.

En 2007 (jusqu'au 18 Décembre) Edelweiss-Accueil a traité 534 demandes d'adoption par courrier.

Sur 534 lettres envoyées par des couples résidant dans les départements où nous sommes autorisés, nous avons adressé 131 questionnaires

Au final 52 dossiers ont été envoyés dans les pays d'adoption

Le travail de gestion des dossiers des familles qui nous sollicitent est important. Souvent les adoptants ont des relations en cours avec plusieurs organismes et se décident au dernier moment d'abandonner leurs démarches avec Edelweiss-Accueil au profit d'un autre OAA alors que beaucoup de temps a déjà été passé pour et avec eux. Certains projets d'adoption ne correspondent ni à la réalité locale ni au profil des enfants adoptables (Brésil/Pérou) Quelques postulants ont parfois des exigences ethniques.

Encore très peu de familles formulent un projet d'adoption pour des enfants de plus de 5/6 ans (seuls ou en fratries).

Conserver le lien avec le Brésil demande beaucoup d'énergie et d'investissement compte tenu des contraintes administratives de plus en plus lourdes et exigeantes émanant de l'autorité centrale de Brasilia en application des nouvelles lois et des décrets récents.

Au Pérou, il faut renouveler la demande de convention tous les 2 ans : la rédaction du dossier sollicité et les documents à rassembler exigent disponibilité et compétences.

Les délais d'attente s'allongent, ce qui représente une difficulté pour les futures familles adoptives. Ceci est la conséquence d'une modification du paysage de l'adoption internationale : dans les pays d'origine des enfants, la protection de l'enfance se développe, le nombre d'abandons diminue, le nombre d'adoptions nationales augmente : cette évolution est un progrès important et répond au principe de subsidiarité sur lequel la Convention de La Haye s'appuie et qui constitue une des valeurs fondamentales inscrites dans la charte d'Edelweiss-Accueil.